

Documents à fournir

ETAT CIVIL :

- Extrait d'acte de naissance (à demander à la mairie de la commune de naissance).
- Photocopie du livret de famille complet (ou des livrets de famille si remariage)
- Photocopie d'une pièce d'identité.
- Photocopie de la carte du résidant ou du titre de séjour pour les personnes étrangères

ASSURANCE SOCIALE :

- Photocopie de l'attestation d'assurance maladie
- Photocopie de la carte de mutualiste, dans le cas d'adhésion à une mutuelle complémentaire ou photocopie de l'attestation Couverture Mutuelle Universelle Complémentaire (C.M.U.C)
- Photocopie du dernier appel à cotisation de la mutuelle complémentaire

RESSOURCES :

- Photocopie de l'avis des caisses de retraite pour les déclarations de revenus
- Photocopie de l'avis de paiements de la dernière échéance de pensions
- Photocopie de l'attestation de perception de loyers ou rentes viagères, etc.
- Photocopie de l'avis d'imposition ou de non imposition (recto-verso)
- Photocopie de l'accusé de réception de la demande d'aide sociale délivré par la Mairie du domicile
- Photocopie des 3 dernières quittances de loyer si vous êtes locataire ou taxe foncière si vous êtes propriétaire

PROTECTION JURIDIQUE :

- Photocopie du jugement du Tribunal en cas de tutelle ou curatelle

AUTRES :

- Photocopie de l'attestation d'assurance responsabilité civile
- Photocopie du dernier appel à cotisation de l'assurance responsabilité civile
- Photocopie d'un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal
- Photocopie de la carte d'ancien combattant
- Photocopie du contrat d'obsèques